



No de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE LORRAINVILLE
2, rue St-Jean-Baptiste Est, C.P. 218
Lorrainville (Québec) J0Z 2R0
Tél. : 819 625-2167 / Fax : 819 625-2380
lorrainville@lorrainville.ca
www.lorrainville.ca

Province de Québec
Comté de Témiscamingue
Municipalité de Lorrainville

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, le mardi 13 février 2024 à 20 h, dûment convoquée et tenue selon la loi maintenant devant public, à la salle du conseil situé au 2, rue St-Jean-Baptiste à Lorrainville.

Sont présents :

M^{me} Aline Beauregard, conseillère n° 1
M^{me} Nathalie Goulet, conseillère n° 2
M. Jonathan Goupil, conseiller n° 3
M. Simon Mayer, conseiller n° 4
M^{me} Cindy Paquin, conseillère n° 5

Est absent :

M. Gabriel Girard, conseiller n° 6

Formant quorum sous la présidence de M. Jean Martineau, maire.

Présence également de M^{me} Edith Lebel, directrice générale/
greffière-trésorière

9010-02-24

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M^{me} Cindy Paquin et résolu à l'unanimité des
conseillères et des conseillers présents;

QUE les points suivants soient reportés à une séance ultérieure :

6.7 Ajustement du poste de l'employé #13-0161;

6.14 Octroyer le contrat d'étude de sol du 40 chemin de l'Esker;

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que modifié.

« Adopté »

9011-02-24

**Adoption des procès-verbaux des séances extraordinaires des
4 et 12 décembre 2023 ainsi que de la séance ordinaire du 12
décembre 2023**

ATTENDU QUE les procès-verbaux des séances extraordinaires
du 4 et 12 décembre 2023 et de la séance du 12 décembre 2023
ont été remis électroniquement le 9 février 2024 à tous les élus
et élus ;

Il est proposé par M. Simon Mayer et résolu à l'unanimité des
conseillères et des conseillers présents;

QUE les procès-verbaux soient adoptés et signés, tout comme s'ils
avaient été lus.

« Adopté »

9012-02-24

**Adoption des comptes et salaires du mois de janvier 2024, ont
été vérifiés par M. Jonathan Goupil, conseiller no 3 et M.
Simon Mayer, conseiller no 4;**

Il est proposé par M^{me} Aline Beauregard et résolu à l'unanimité
des conseillères et des conseillers présents;



No de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE LORRAINVILLE

2, rue St-Jean-Baptiste Est, C.P. 218

Lorrainville (Québec) J0Z 2R0

Tél. : 819 625-2167 / Fax : 819 625-2380

lorrainville@lorrainville.ca

www.lorrainville.ca

QUE les comptes au montant de 178 722.31\$ et les salaires nets au montant de 39 036.51\$, du mois de janvier 2024, vérifiés par M. Jonathan Goupil, conseiller n° 3 et M. Simon Mayer, conseiller n° 4, soient approuvés.

« Adopté »

Première période de questions (15 minutes)

Il y a (4) personnes dans l'assistance, les sujets aux questions posées sont :

- Travaux prévus dans le rang 5;
- Patinoire.

La période de questions commence à 20 h 22 pour se terminer à 20 h 30.

Dépôt des différents rapports et documents

- Rapports de Edith Lebel, DG/GT;
- Rapports de Kathy Viel, DGA;
- Rapport de Simon Gélinas, Coordonnateur des loisirs et du développement;
- Rapports des heures à la bibliothèque;
- Rapport des heures en urbanisme;
- Rapport du calendrier du Centre Richelieu pour le mois de janvier 2024;
- Correspondance;
- Information et échange;

Points de décision sur l'ordre du jour

- 6.1 Autorisation à ClicSÉQUR pour Mme Edith Lebel, Directrice générale / greffière-trésorière;
- 6.2 Renouvellement de l'assurance collective pour les employés municipaux;
- 6.3 Autorisation d'embauches les étudiants pour l'été 2024;
- 6.4 Autorisation d'embauche un étudiant en loisirs pour l'été 2024;
- 6.5 Prendre acte de la fin d'emploi de l'employé #13-0159;
- 6.6 Ajustement du poste de l'employé #13-0136;
- 6.7 Ajustement du poste de l'employé #13-0161; **Reporté**
- 6.8 Prendre acte de l'embauche de M. Vincent Roy au poste de journalier - opérateur;
- 6.9 Confirmation de l'activité agricole du 10 chemin de l'Esquer;
- 6.10 Autorisation de prolongation de la rue Bellehumeur;
- 6.11 Autorisation de déposer un projet dans le cadre du mois de l'arbre en mai 2024;
- 6.12 Distribution des comités parmi les élus et élues de la municipalité;
- 6.13 Autorisation de signature pour une opération cadastrale sur les terrains de la rue Bellehumeur;
- 6.14 Octroyer le contrat d'étude de sol du 40 chemin de l'Esquer; **Reporté**
- 6.15 Vente d'immeuble pour défaut de paiement de taxes municipales;
- 6.16 Accorder une aide financière pour l'entretien de la piste de ski de fond;
- 6.17 Autorisation d'inscription à un programme de certification en leadership et habiletés de direction exclusif au milieu municipal.



No de résolution
ou annotation

9013-02-24



MUNICIPALITÉ DE LORRAINVILLE

2, rue St-Jean-Baptiste Est, C.P. 218

Lorrainville (Québec) J0Z 2R0

Tél. : 819 625-2167 / Fax : 819 625-2380

lorrainville@lorrainville.ca

www.lorrainville.ca

Autorisation à ClicSÉQR pour M^{me} Edith Lebel, directrice générale / greffière-trésorière

ATTENDU QUE le conseil municipal de la municipalité de Lorrainville veut nommer une nouvelle représentante autorisée pour ClicSÉQR;

ATTENDU QUE le conseil municipal de la municipalité de Lorrainville veut nommer une nouvelle responsable des services électroniques pour ClicSÉQR;

ATTENDU QUE le numéro d'entreprise est : NEQ 8831845159;

Il est proposé par M. Jonathan Goupil et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE le conseil municipal de la municipalité de Lorrainville autorise Mme Edith Lebel, directrice générale / greffière-trésorière, à :

- Consulter le dossier de la municipalité de Lorrainville et agir au nom et pour le compte de la municipalité de Lorrainville, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que ce dernier détient au sujet de la municipalité de Lorrainville pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la *Loi sur la taxe d'accise* et de la *Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires*, en communiquant avec lui par téléphone, en personne, par écrit ou au moyen des services en ligne;
- Effectuer l'inscription de la municipalité de Lorrainville aux fichiers de Revenu Québec;
- Signer une autorisation ou une procuration au nom et pour le compte de la municipalité de Lorrainville, y renoncer ou la révoquer, selon le cas;
- Consulter le dossier de la municipalité de Lorrainville et agir au nom et pour le compte de la municipalité de Lorrainville, conformément aux conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, qui peut être consulté sur le site Internet de Revenu Québec et acceptées;

Le représentant autorisé et le responsable des services électroniques peut utiliser tout moyen de communication offrant des garanties de sécurité pour accomplir les tâches liées à sa fonction.

QUE le conseil municipal de la municipalité de Lorrainville nomme M^{me} Edith Lebel représentante autorisée pour ClicSÉQR;

QUE le conseil municipal de la municipalité de Lorrainville nomme M^{me} Edith Lebel responsable des services électroniques pour ClicSÉQR;

QUE le conseil municipal de la municipalité de Lorrainville accepte que le ministre du Revenu communique à Mme Edith Lebel, directrice générale / greffière-trésorière par téléphone, en personne, par écrit ou par voie électronique, les renseignements dont il dispose sur la municipalité de Lorrainville et qui sont nécessaires à l'inscription et au fonctionnement à Mon dossier pour les entreprises ou aux fichiers de Revenu Québec.

« Adopté »



No de résolution
ou annotation

9014-02-24



MUNICIPALITÉ DE LORRAINVILLE
2, rue St-Jean-Baptiste Est, C.P. 218
Lorrainville (Québec) J0Z 2R0
Tél. : 819 625-2167 / Fax : 819 625-2380
lorrainville@lorrainville.ca
www.lorrainville.ca

Renouvellement de l'assurance collective pour les employés municipaux

ATTENDU QUE le conseil municipal de la municipalité de Lorrainville doit renouveler son contrat d'assurance collective le 1^{er} mars 2024 pour une période de 12 mois;

ATTENDU QUE la municipalité de Lorrainville est assurée avec Beneva par La Capitale, par l'entremise de son courtier M. Mario Sabourin;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M^{me} Aline Beauregard et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE le conseil municipal de la municipalité de Lorrainville autorise le renouvellement de l'assurance collective avec Beneva par La Capital avec une baisse de son taux de 4.79 %;

QUE le conseil municipal de la municipalité de Lorrainville autorise M^{me} Edith Lebel, directrice générale/greffière-trésorière, à signer le renouvellement d'un an.

« Adopté »

9015-02-24

Autorisation d'embaucher les étudiants pour l'été 2024

ATTENDU QUE le conseil municipal de la municipalité de Lorrainville souhaite continuer d'embaucher des étudiants pendant la période estivale;

ATTENDU QUE la municipalité de Lorrainville a fait une demande à Emploi d'été Canada pour subventionner une partie des salaires de quatre (4) étudiants, dont deux (2) aux travaux publics et deux (2) au camp de jour;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme Nathalie Goulet et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE le conseil municipal de la municipalité de Lorrainville autorise l'embauche de deux (2) étudiants pour les projets d'embellissement de la municipalité et pour aider aux travaux publics ainsi que deux (2) étudiants pour l'animation du camp de jour ;

QUE ces derniers seront rémunérés selon la table salariale en vigueur;

« Adopté »

9016-02-24

Autorisation d'embaucher un étudiant en loisirs pour la saison estivale 2024

ATTENDU QUE le conseil municipal de la municipalité de Lorrainville désire continuer d'offrir une diversité d'activités ;

ATTENDU QUE l'horaire d'été, avec le camp de jour, les mariages, les animations, les vacances, etc. sont particulièrement chargés ;



No de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE LORRAINVILLE
2, rue St-Jean-Baptiste Est, C.P. 218
Lorrainville (Québec) J0Z 2R0
Tél. : 819 625-2167 / Fax : 819 625-2380
lorrainville@lorrainville.ca
www.lorrainville.ca

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme Cindy Paquin et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE le conseil municipal de la municipalité de Lorrainville autorise l'embauche d'un étudiant pour les projets en loisirs de la municipalité;

QUE cet employé sera rémunéré selon la table salariale en vigueur;

« Adopté »

9017-02-24

Prendre acte de la fin d'emploi de l'employé 13-0159

ATTENDU QUE le conseil municipal de la municipalité de Lorrainville a été avisé de la suspension de l'employé n° 13-0159;

ATTENDU QUE le comité des ressources humaines composé de trois élus municipaux a été mis au courant de la situation et a pris une décision ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M^{me} Aline Beauregard et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents ;

QUE le conseil municipal de la municipalité de Lorrainville prend acte de la fin d'emploi de l'employé n° 13-0159 en date du 26 janvier 2024.

« Adopté »

9018-02-24

Nomination au poste de chef d'équipe aux travaux publics de l'employé 13-0136

ATTENDU QUE le conseil municipal de la municipalité de Lorrainville n'a plus de chef d'équipe aux travaux publics depuis un mouvement d'employé à l'interne ;

ATTENDU QU'une personne de l'interne a démontré de l'intérêt, qu'elle a les compétences requises pour effectuer le travail et a démontré, depuis le mois de novembre qu'elle était capable d'effectuer le travail ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M^{me} Aline Beauregard et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents ;

QUE le conseil municipal de la municipalité de Lorrainville octroie une promotion à M. Marc Dubé comme chef d'équipe aux travaux publics en date du 12 février 2024 ;

QUE le conseil municipal donne le taux horaire de l'échelon 2 selon le taux établi à la table salariale du chef d'équipe aux travaux publics, pour une semaine de travail de 40 heures.

« Adopté »

Ajustement au poste de l'employé 13-0161

Reporté

3963



No de résolution
ou annotation

9019-02-24



MUNICIPALITÉ DE LORRAINVILLE
2, rue St-Jean-Baptiste Est, C.P. 218
Lorrainville (Québec) J0Z 2R0
Tél. : 819 625-2167 / Fax : 819 625-2380
lorrainville@lorrainville.ca
www.lorrainville.ca

Prendre acte de l'embauche de M. Vincent Roy au poste de journalier - opérateur

ATTENDU QU'un membre du comité des ressources humaines de la municipalité de Lorrainville avec M^{me} Edith Lebel, directrice générale/greffière-trésorière ont procédé à l'entrevue le 5 février 2023 et qu'ils recommandent l'embauche de M. Vincent Roy au poste de journalier opérateur avec une période de probation de trois mois;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Simon Mayer et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE le conseil municipal de la municipalité de Lorrainville engage M. Vincent Roy comme journalier opérateur en date du 6 février 2024 pour une période d'essai de trois (3) mois et pendant sa période de probation, il est régi par la Loi sur les normes du travail ;

QUE son taux horaire soit situé au 1^{er} échelon de la table salariale en vigueur; moins 1.00\$ puisqu'il n'a pas encore obtenu sa classe 3, pour une semaine de travail de 40 heures.

L'employé aura la bonification d'un dollar quand il obtiendra son permis de classe 3.

« Adopté »

9020-02-24

Confirmation de l'activité agricole du 10 chemin de l'Esquer

ATTENDU QUE le conseil municipal de la municipalité de Lorrainville a vendu à M. Daniel Bourgault, un terrain situé au 10 chemin de l'Esquer par la résolution 8371-08-21 ;

ATTENDU QUE le propriétaire doit respecter la décision de la Commission de la protection du territoire agricole n° 416140 et l'article 40 et 32 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* concernant l'obligation pour l'acheteur de produire une déclaration selon les critères de la CPTAQ avant la construction de sa résidence principale;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Jonathan Goupil et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents ;

QUE le conseil municipal de la municipalité de Lorrainville confirme que le volet agricole est en opération en date de la présente.

« Adopté »

Autorisation de débiter les travaux de prolongation la rue Bellehumeur

Reporté

9021-02-24

Autorisation de déposer un projet dans le cadre du mois de l'arbre

ATTENDU QUE le conseil municipal de la municipalité de Lorrainville souhaite réaliser des plantations d'arbres à l'intérieur de son territoire municipal;

3964



No de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE LORRAINVILLE
2, rue St-Jean-Baptiste Est, C.P. 218
Lorrainville (Québec) J0Z 2R0
Tél. : 819 625-2167 / Fax : 819 625-2380
lorrainville@lorrainville.ca
www.lorrainville.ca

ATTENDU QUE le conseil municipal souhaite organiser une activité avec ses citoyens dans le cadre du mois de l'arbre et des forêts qui se déroule en mai 2024;

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance des documents d'appel de projet de l'Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue (AFAT) en collaboration avec le ministère des Ressources naturelles et des forêts;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M^{me} Aline Beauregard et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE le conseil municipal de la municipalité de Lorrainville autorise le dépôt d'un projet auprès de l'AFAT pour une activité à réaliser en mai 2024 avec ses citoyens;

« Adopté »

9022-02-24

Distribution des comités parmi les élus et élues de la municipalité

ATTENDU QUE le conseil municipal de la municipalité de Lorrainville compte parmi eux deux nouveaux élus et souhaite nommer de nouvelles personnes pour siéger sur les divers comités;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme Cindy Paquin et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE le conseil municipal de la municipalité de Lorrainville nomme les élus/élues sur les comités suivants :

➤ **COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU) ET COMITÉ PATRIMOINE ET CULTURE**

- M^{me} Aline Beauregard, conseillère n° 1
- M. Simon Mayer, conseiller n° 4
- M^{me} Cindy Paquin, conseillère n° 5

➤ **COMITÉ CONSULTATIF DE LA VOIRIE (CCV)**

- M. Jean Martineau, maire
- M. Jonathan Goupil, conseiller n° 3
- M. Gabriel Girard, conseiller n° 6

➤ **VÉRIFICATION DES COMPTES**

(Trois équipes qui alternent aux quatre mois)

- Conseillères/conseillers n° 1 et n° 2
- Conseillères/conseillers n° 3 et n° 4
- Conseillères/conseillers n° 5 et n° 6

➤ **OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION (OMH)**

- M^{me} Nathalie Goulet, conseillère n° 2

➤ **RÉGIE INTERMUNICIPALE SÉCURITÉ INCENDIE DU TÉMISCAMINGUE (RISIT)**

- M. Simon Mayer, conseiller n° 4

Substitut :

- M. Gabriel Girard, conseiller n°6

3965



No de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE LORRAINVILLE

2, rue St-Jean-Baptiste Est, C.P. 218

Lorrainville (Québec) J0Z 2R0

Tél. : 819 625-2167 / Fax : 819 625-2380

lorrainville@lorrainville.ca

www.lorrainville.ca

- **BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**
 - M^{me} Nathalie Goulet, conseillère n° 2
- **COMITÉ DE L'ENTENTE INTERMUNICIPALE POUR LA GESTION DES EAUX**
 - M. Simon Mayer, conseiller n° 4
- **COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES (RH)**
 - M. Jean Martineau, maire
 - M^{me} Nathalie Goulet, conseillère n° 2
 - M. Simon Mayer, conseiller n° 4
- **COMITÉ DES PETITES TERRES**
 - M^{me} Aline Beauregard, conseillère n° 1
 - M. Jonathan Goupil, conseiller n° 3
- **COMITÉ DES FERMES BORÉALES**
 - M^{me} Aline Beauregard, conseillère n° 1
- **ENVIRONNEMENT ET LES SAINES HABITUDES DE VIE**
 - M^{me} Aline Beauregard, conseillère n° 1
- **PARC CANIN**
 - M^{me} Cindy Paquin, conseillère n° 5

« Adopté »

9023-02-24

Autorisation de signature pour une opération cadastrale sur les terrains de la rue Bellehumeur

ATTENDU QUE le conseil municipal de la municipalité de Lorrainville a demandé à M. Mario Sarrazin, arpenteur-géomètre, de faire un plan-projet pour une opération cadastrale, soit :

- Projet 1 : Formation d'un nouveau lot avec les lots 5 686 294 et 5 686 295.
- Projet 2 : Formation d'un nouveau lot # 6 565 840;

Il est proposé par Mme Nathalie Goulet et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE le conseil municipal de la municipalité de Lorrainville approuve le plan projet préparé le 1^{er} février 2024 et portant le numéro 5618;

QUE le conseil municipal de la municipalité de Lorrainville autorise M. Jean Martineau, maire, et M^{me} Edith Lebel, directrice générale/greffière-trésorière, à signer les documents pour le futur plan cadastral parcellaire sur la rue Bellehumeur (minute 5618).

« Adopté »

Octroyer le contrat d'étude de sol du 40 rue de l'Esquer

Reporté

9024-02-24

Vente d'immeuble pour défaut de paiement de taxes municipales

ATTENDU QUE la municipalité doit percevoir toutes taxes municipales sur son territoire;

ATTENDU QU'il est dans l'intérêt de la Municipalité de transmettre au bureau de la MRC de Témiscamingue, la liste des

3966



No de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE LORRAINVILLE

2, rue St-Jean-Baptiste Est, C.P. 218

Lorrainville (Québec) J0Z 2R0

Tél. : 819 625-2167 / Fax : 819 625-2380

lorrainville@lorrainville.ca

www.lorrainville.ca

immeubles pour lesquelles les débiteurs sont en défaut de payer les taxes municipales, afin que ces immeubles soient vendus en conformité avec les articles 1022 et suivants du *Code municipal*;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Simon Mayer et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE le conseil municipal de la municipalité de Lorrainville autorise la directrice générale / greffière-trésorière, M^{me} Edith Lebel à transmettre, avant le 20 février 2024 à la MRC de Témiscamingue, la liste des immeubles présentée au conseil ce jour et qui remplace la liste de la résolution #9001-01-24, pour qu'il soit procédé à la vente desdits immeubles à l'enchère publique conformément aux articles 1022 et suivants du *Code municipal*, pour satisfaire aux taxes municipales impayées, avec intérêts, pénalité et frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts, pénalités et frais ne soient entièrement payés avant la vente.

QUE la directrice générale greffière-trésorière, M^{me} Edith Lebel ou, en son absence, la directrice générale adjointe, M^{me} Kathy Viel, lors de la vente pour défaut de paiement de taxes du 9 mai 2024, à enchérir, pour et au nom de la Municipalité, jusqu'à un montant maximal équivalent au montant des taxes, en capital, intérêts, pénalité et frais, plus un montant suffisant pour satisfaire à toute créance prioritaire ou hypothécaire d'un rang antérieur ou égal à celui des taxes municipales, et à acquérir, au nom de la Municipalité, tout immeuble de son territoire mis en vente.

QU'une copie de la présente résolution et du document qui y est joint soit transmise à la MRC et au centre de services scolaire du Lac-Témiscamingue.

« Adopté »

9025-02-24

Accorder une aide financière pour l'entretien de la piste de ski de fond

ATTENDU QUE le conseil municipal de la municipalité de Lorrainville a acquis la pépinière de la famille Jolette et souhaite maintenir les activités de ski de fond qui s'y déroulent et est fier que des activités en plein air soient offertes aux citoyens de la municipalité;

ATTENDU QUE le conseil municipal trouve important de valoriser et d'encourager le travail des bénévoles et souhaite aider financièrement pour couvrir une partie des coûts d'essence relativement à l'entretien de la piste de ski;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Simon Mayer et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE le conseil municipal de la municipalité de Lorrainville accorde une aide financière pour la saison 2023-2024 au montant

3967



No de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE LORRAINVILLE
2, rue St-Jean-Baptiste Est, C.P. 218
Lorrainville (Québec) J0Z 2R0
Tél. : 819 625-2167 / Fax : 819 625-2380
lorrainville@lorrainville.ca
www.lorrainville.ca

de 500 \$. Un chèque sera remis à Monsieur Jean Beaulieu (personne responsable des sentiers) pour couvrir une partie des coûts d'essence pour l'entretien de la piste de ski de fond.

QU'en 2024, ce don fasse parti des dons divers prévus à la liste et qu'il soit ajouté à la liste des dons 2025.

« Adopté »

9026-02-24

Autorisation d'inscription à un programme de certification en leadership et habiletés de direction exclusif au milieu municipal

ATTENDU QUE le conseil municipal de la municipalité de Lorrainville encourage la formation des employés municipaux;

ATTENDU QUE le conseil municipal a reçu une demande de formation de la part de la directrice générale / greffière-trésorière;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M^{me} Cindy Paquin et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE le conseil municipal de la municipalité de Lorrainville autorise M^{me} Edith Lebel, directrice générale / greffière-trésorière à s'inscrire au programme de certification en leadership et habiletés de direction exclusif au milieu municipal; formation offerte par l'Institut de leadership conjointement avec la Formation continue de l'Université Concordia;

QUE la dépense, d'un montant de 1995 \$ plus les taxes, soit déduite du fonds d'administration et imputée au compte Formation.

« Adopté »

Deuxième période de questions (15 minutes)

Il y a (4) personnes dans l'assistance, les sujets aux questions posées sont :

- Réparations des rangs;
- 5^e – 6^e rang enlever l'asphalte

La période de questions commence à 20 h 55 pour se terminer à 20 h 08.


9027-02-24

Levée d'assemblée

Il est proposé par M^{me} Cindy Paquin et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE l'assemblée soit levée. Il est 20 h 51.

« Adopté »


Jean Martineau
Maire


Edith Lebel
Directrice générale/greffière-trésorière



No de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE LORRAINVILLE

2, rue St-Jean-Baptiste Est, C.P. 218

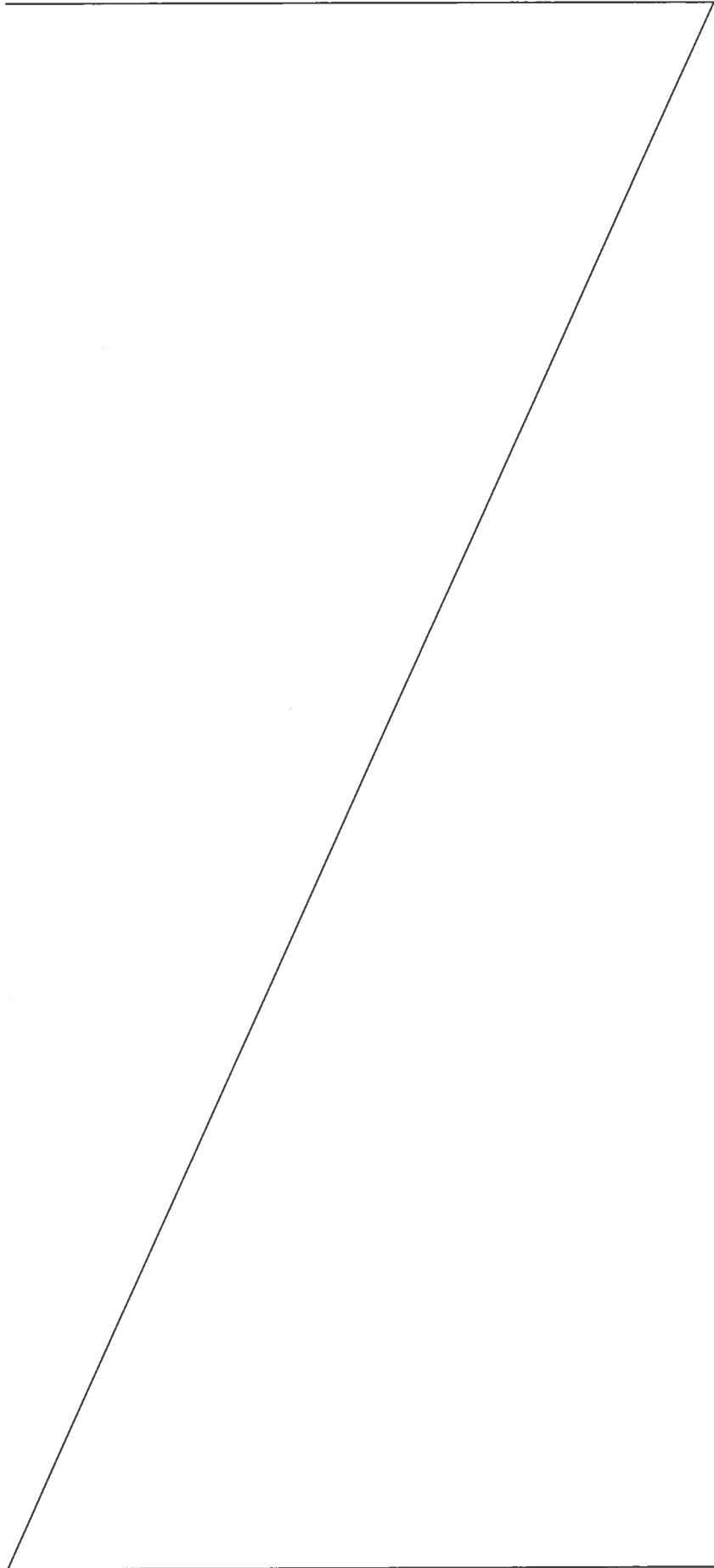
Lorrainville (Québec) J0Z 2R0

Tél. : 819 625-2167 / Fax : 819 625-2380

lorrainville@lorrainville.ca

www.lorrainville.ca

« Je, Jean Martineau, maire, atteste que la signature du présent
procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les
résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code
municipal. »



3969



No de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE LORRAINVILLE

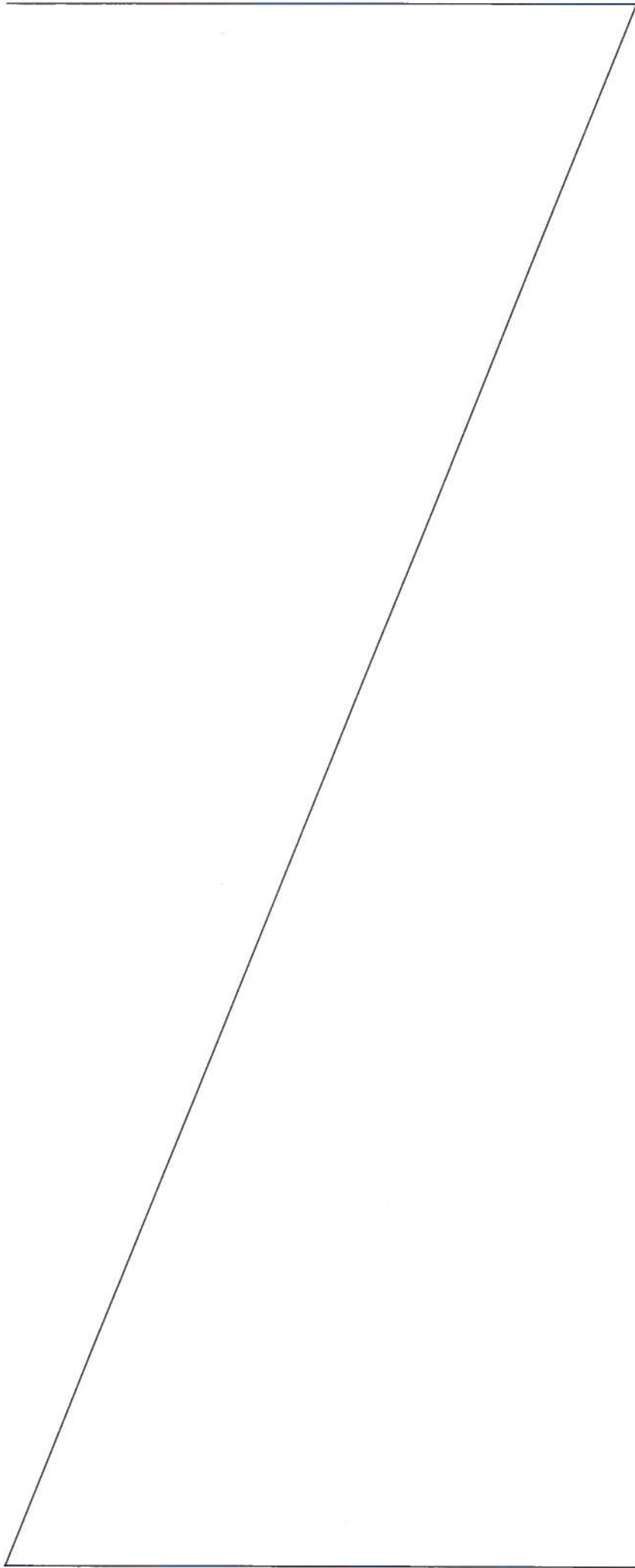
2, rue St-Jean-Baptiste Est, C.P. 218

Lorrainville (Québec) J0Z 2R0

Tél. : 819 625-2167 / Fax : 819 625-2380

lorrainville@lorrainville.ca

www.lorrainville.ca



3970